

# L'ANALYSE DU SENS EN TERMINOLOGIE: THÉORIE ET PRATIQUE DE LA DÉFINITION TERMINOLOGIQUE

*Isabel Desmet\**

RÉSUMÉ: Dans le présent article, nous proposons une brève réflexion sur l'analyse du sens en terminologie, afin de revoir les théories et les pratiques de la définition terminologique. Dans une première partie, nous présentons les évolutions de la terminologie contemporaine, ainsi que les différentes approches et applications, et nous soutenons l'idée d'une approche véritablement linguistique de la terminologie. C'est dans cette perspective que nous abordons, dans une deuxième partie, la problématique de la définition terminologique, tout en dénonçant les simplifications de la perspective normalisatrice. La définition terminologique doit être envisagée dans sa variété et polyvalence, à la lumière des acquis en sémantique lexicale, en lexicographie et en linguistique de *corpus*.

MOTS-CLÉS: terminologie; lexicographie; sémantique lexicale; définition terminologique; normalisation.

## **Introduction**

La terminologie moderne est inévitablement marquée par les conditions dans lesquelles elle a vu le jour: en marge de la linguistique et dans les organismes de normalisation.

Historiquement, la terminologie wüstérienne ou Théorie Générale de La Terminologie (TGT) a situé la terminologie aux frontières de plusieurs sciences, parmi lesquelles la lexicologie.

---

\* Université Paris 8.

Elle a ainsi établi des dichotomies qui ont imprégné ces dernières années de pratiques terminologiques: terminologie *vs* linguistique; terminologie *vs* lexicologie; onomasiologie *vs* sémasiologie; lexique *vs* syntaxe; synchronie *vs* diachronie; normalisation *vs* description; point de vue international *vs* point de vue intralinguistique... Autant de distinctions qui ont largement contribué à la marginalisation de la terminologie par rapport à la linguistique. Ces binômes ne sont pas sans conséquences encore de nos jours, et les enjeux théoriques et pratiques sont de taille.

Ainsi, si l'on se fonde sur le contenu véhiculé par les manuels dédiés à la terminologie théorique et appliquée, on peut constater qu'ils proposent encore le plus souvent une initiation au modèle conceptuel d'Eugen Wüster, adapté et révisé par ses continuateurs.

Si l'on regarde du côté des normes internationales, on peut vérifier qu'elles s'inspirent encore largement de la TGT, malgré quelques avancés timides en direction de certains aspects linguistiques des terminologies scientifiques et techniques.

Enfin, si l'on cherche du côté des grandes banques de terminologie internationales, ou des mémoires terminologiques réalisés dans les écoles supérieures de traduction qui suivent les directives et modèles des grandes banques de données terminologiques, on constate rapidement l'héritage de la TGT.

À partir des années 1990, on assiste toutefois à l'essor d'un mouvement dans les milieux scientifiques réagissant au modèle de Wüster et à la tradition viennoise. Aujourd'hui, des remises en cause des aspects vieillissés de cette tradition s'affirment dans quelques publications récentes. Cette entreprise vise surtout à resituer la terminologie dans le cadre de la linguistique, en dénonçant les nombreuses contradictions entre les dogmes fondateurs et la réalité des langues spécialisées; entre les normes internationales et les acquis théoriques des sciences du langage. Ce recentrage semble s'imposer, dans la mesure où la discipline, au moins en milieu universitaire, est assurée par des linguistes qui ont recours aux outils de la linguistique de *corpus*, dans la continuité de la lexicologie et de la sémantique lexicale, et dont la démarche est plutôt sémasiologique.

La lexicologie et la terminologie utilisent les mêmes modèles ou références pour étudier la forme des mots. Cependant, il est

moins évident de leur attribuer une approche commune du sens. Même les publications les plus récentes remettant en cause la tradition viennoise révèlent les plus grandes hésitations sur le plan de la description du sens du lexique spécialisé.

En première instance, dans tous les travaux terminologiques et terminographiques, l'analyse du sens en terminologie commence par la définition des termes. Par conséquent, les théories et les pratiques de la définition terminologique sont encore le plus souvent conformes à un modèle trop simpliste, voire mentaliste, de la description du sens. Elles sont également le plus souvent peu compatibles avec les modèles de la linguistique.

De nos jours, la terminologie ne se limite plus à la seule perspective de la normalisation, où elle trouve ses origines. Elle connaît aujourd'hui plusieurs applications lexicographiques, didactiques et traductionnelles. Les approches se sont donc diversifiées en toute légitimité, et l'on s'achemine vers une approche plus linguistique des termes. En terminologie, le besoin d'aller vers une analyse du sens plus linguistique s'impose, surtout lorsqu'il s'agit d'applications didactiques et traductionnelles.

C'est ainsi que nous proposons, dans le présent article, de revoir la théorie de la terminologie et l'analyse du sens des termes dans une première partie. Dans une deuxième partie, nous nous centrerons en particulier sur la problématique de la définition terminologique, tout en prônant une ouverture théorique et pratique vers la prise en compte de différents types de définitions terminologiques, et en dénonçant les limites de la perspective normative, peu compatible avec les acquis de la linguistique et de l'expérience lexicographique.

## **1<sup>ère</sup> partie: théorie de la terminologie et analyse du sens**

### **1. La terminologie aujourd'hui: les fondements remis en question**

Si l'on se fonde sur le contenu des manuels de terminologie théorique et appliquée (Gouadec, 1990; Sager, 1990; Kocourek,

1991; Cabré, 1992; Dubuc, 1992; Felber, 1987), on peut observer que la formation suppose encore une initiation au modèle conceptuel wüstérien. Cependant des remises en cause de ce paradigme s'affirment progressivement de nos jours (voir, par exemple, Bourigault et Slodzian, 1999; Cabré, 1999, 2000a, 2000b, ou Temmerman, 2000).

Malgré certaines spécificités des termes, les problèmes se posent moins lorsqu'il s'agit d'étudier la forme des mots spécialisés, les terminologues se servant des acquis en morphologie lexicale. Il en est autrement pour ce qui concerne l'analyse du sens des mots spécialisés, qui est pourtant le « noyau dur » de tout travail terminologique et/ou terminographique. La plus grande hésitation concerne le modèle d'analyse du sens à adopter: triangle wüstérien concept-terme-objet ou signe linguistique saussurien ? Conceptologie aristotélicienne ou sémantique lexicale ? Sémantique de la référence ou sémantique de l'énonciation ? (voir Desmet, 2001a, 2001b). C'est à ce questionnement qu'on assiste aujourd'hui dans des publications récentes<sup>1</sup>. Ce sont les critiques au modèle wüstérien et les hésitations dans l'analyse du sens des termes qui font que certains auteurs, comme T. Cabré (1999, 2000a et 2000b) ) parlent de « crise » en terminologie, de réductionnisme dans la conception traditionnelle de la terminologie, et d'une normalisation excessive de la discipline au nom de l'universalité de ses principes. En effet, il n'y a pas, à notre connaissance, de discipline scientifique qui fasse l'objet d'une normalisation de sa théorie. Dès lors, pourquoi la terminologie constituerait-elle une exception ?

C'est dans le sens d'une ouverture du paradigme terminologique que certains auteurs, comme T. Cabré (2000a et 2000b), essaient de jeter les bases d'une théorie intégrant la dimension linguistique des terminologies et s'ouvrant vers la multiplicité d'applications de la discipline. À cette ligne de pensée, T. Cabré appelle Théorie Communicative de la Terminologie (TCT) par opposition à la théorie Générale de la Terminologie (TGT):

---

<sup>1</sup> Nous pensons à des publications comme, par exemple, BÉJOINT, H. ; THOIRON, Ph. (dir.), *Le sens en terminologie*, Presses Universitaires de Lyon, 2000 ou DELAVIGNE, V.; BOUVERET, M., *Sémantique des termes spécialisés*, Publications de l'Université de Rouen - C.N.R.S., 1999.

la teoría que proponemos pretende dar cuenta de los términos como unidades singulares y a la vez similares a otras unidades de comunicación, dentro de un esquema global de representación de la realidad, admitiendo la variación conceptual y denominativa, y teniendo en cuenta la dimensión textual y discursiva de los términos. (Cabré, 2000a, p. 120)

À notre avis, la terminologie ne peut évoluer et acquérir un statut privilégié dans les sciences du langage qu'en multipliant les approches en fonction de ses différents champs d'application, ce qui est évidemment contraire à tout principe de normalisation théorique (voir Desmet, 1996, 2000, 2001a, 2001b).

## **2. Terminologie et pluralité: différentes approches, différentes applications**

Dans tout travail de recherche terminologique, le type de données terminologiques dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels les plus déterminants sont les facteurs suivants:

- le type de démarche;
- le type de recherche;
- le type de public cible.

En ce qui concerne le type de démarche, nous pouvons distinguer le contexte global (recherche, formation, développement d'une part; traduction et communication multilingue d'autre part), et les objectifs de la recherche en terminologie (description ou normalisation de l'usage).

Quant au type de recherche, le fait d'envisager la terminologie dans une perspective monolingue, ou de la traiter d'un point de vue comparé et dans le plus grand respect des différences entre les langues, les cultures et les savoirs scientifiques ou techniques, détermine au départ le type de recherche effectuée et les résultats obtenus.

Par rapport au public cible, nous pouvons distinguer le type de public (grand public, spécialistes du domaine ou spécialistes

de la langue) et le milieu (monde du travail, monde de l'enseignement spécialisé ou de la recherche).

De fait, les facteurs mentionnés ci-dessus déterminent les principes théoriques, la méthodologie ou l'approche, la nature des données, le traitement des données, ainsi que les produits obtenus et leur exploitation.

En somme, toutes les perspectives sont valables dépendant de la qualité des résultats et des objectifs atteints. Admettre la pluralité en terminologie est déjà un pas, mais intégrer la diversité dans la théorie semble être le chemin pour faire de la terminologie une véritable branche des sciences du langage.

En tant qu'enseignant-chercheur en linguistique, notre perspective de travail est donc foncièrement linguistique, descriptive, comparée (portugais / français), orientée vers l'enseignement et la recherche et destinée à former des spécialistes de la langue et des langues.

Dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, nous visons surtout trois grandes applications de la terminologie théorique:

- l'enseignement / apprentissage d'une ou plusieurs langues spécialisées;
- la traduction générale et spécialisée (scientifique et technique);
- la «nouvelle» lexicographie spécialisée (électronique) bi- ou plurilingue, au service de l'enseignement / apprentissage des langues spécialisées et de la traduction générale et de spécialité.

Notons qu'en France, en dehors des écoles supérieures de traduction ou des laboratoires de recherche, c'est dans le cadre de la filière «Langues Etrangères Appliquées» que la terminologie théorique et appliquée trouve son espace, sa raison d'exister dans le milieu universitaire.

À l'Université Paris 8 et dans le cadre de la filière LEA – Portugais (+ autre langue) – dont nous sommes responsable, les étudiants doivent réaliser un travail de recherche terminologique / terminographique conduisant à la réalisation d'un «mémoire terminologique».

Le travail de recherche comporte les étapes suivantes:

- choix d'un sous-domaine ou zone thématique dans le cadre des sciences économiques, politiques, sociales, juridiques, activités commerciales...
- constitution d'une *corpus* documentaire pour chaque langue (portugais / français) le plus homogène et «parallèle» possible;
- extraction de données terminologiques (linguistiques et extra-linguistiques) à partir des *corpus*;
- constitution de fiches terminologiques et d'index «puissants».

Le mémoire est ainsi constitué par:

- une approche du domaine ou présentation du domaine (en portugais);
- un ensemble de fiches terminologiques entièrement bilingues (30 à 50);
- les *corpus* textuels dans les deux langues de travail (spécialisées ou de divulgation);
- les index.

Ce travail a les applications suivantes:

- l'apprentissage d'une langue spécialisée donnée (le portugais économique, politique, social, commercial ou juridique);
- le suivi de l'évolution du portugais contemporain (important pour les étudiants du portugais langue étrangère);
- un travail sur la néologie scientifique et technique du portugais, en synchronie, dans les domaines abordés;
- l'application à la traduction générale et de spécialité (portugais / français; français / portugais);
- l'élaboration de dictionnaires électroniques spécialisés, entièrement bilingues portugais / français dans les domaines traités (en ligne et hors ligne) – pour l'instant à l'usage interne du département de portugais (mais bientôt sur le serveur de l'Université Paris 8).

En somme, trois orientations se trouvent sous-jacentes à nos travaux: didactique, traductionnelle et lexicographique.

### **3. Pour une approche linguistique de la terminologie**

Les applications les plus directes de la linguistique de spécialité sont indubitablement l'enseignement / apprentissage des langues spécialisées (maternelles ou étrangères), la traduction spécialisée et la lexicographie spécialisée.

Le niveau d'analyse linguistique le plus «saillant» dans les langues spécialisées est sans doute le niveau lexical (sans vouloir négliger les plans syntaxique, textuel et discursif, également importants dans les langues spécialisées).

Les applications les plus naturelles de la terminologie (étude des lexiques spécialisés) sont également l'enseignement / apprentissage du lexique spécialisée, la lexicographie spécialisée et la traduction scientifique et technique (sans oublier les industries de la langue, l'intelligence artificielle et le traitement automatique des langues naturelles).

En effet, et en ce qui concerne les langues spécialisées et ses lexiques, la terminologie théorique, la traductologie (théorie de la traduction) et la dictionnaire plurilingue (théorie de la lexicographie) se trouvent inexorablement liées par une problématique commune: l'équivalence interlinguistique. Or, on peut constater sans difficulté la grande faiblesse, sinon le silence, des ouvrages de référence quand il s'agit d'expliquer l'équivalence en terminologie bilingue ou plurilingue. Le fait est d'autant plus troublant que les applications les plus immédiates de la terminologie sont l'enseignement / apprentissage des langues spécialisées et la traduction des textes spécialisés. Dans la logique viennoise, comme dans celle de l'ISO, sont réputés équivalents les termes qui expriment un même concept, ce qui exclut tout comportement textuel ou discursif des termes. La problématique de l'équivalence partielle n'est pas niée, mais elle est davantage décrite comme un mal à éviter que comme un fait à gérer dans le plus grand respect des différences culturelles. Or, l'absence d'isomorphisme entre les langues, entre les cultures et entre les

savoirs scientifiques et techniques, conduit inévitablement à des équivalences ou correspondances imparfaites, voire à des vides notionnels et lexicaux (pour la problématique de l'équivalence, voir Desmet, 2001a et 2001b).

Concevoir la structuration du savoir spécialisé comme quelque chose d'extérieur aux langues et aux cultures, aux textes et aux locuteurs, peut être «rassurant», mais peu conforme à la réalité et peu compatible avec les modèles théoriques de la linguistique.

Notre défi est donc celui d'enseigner la terminologie dans la continuité de la linguistique, sans pourtant nier les spécificités de la matière. Les trois applications présentées ici nous semblent montrer que la seule voie possible conduit à une approche linguistique de la terminologie.

Dans le présent travail, nous nous limiterons à aborder la seule problématique de la définition terminologique, comme première étape de l'analyse du sens des termes, indépendamment d'une langue particulière. Mais les perspectives de travail présentées, ainsi que les orientations soulevées ci-dessus, restent toutefois sous-jacentes à nos réflexions et propositions sur la définition terminologique.

## **2<sup>ème</sup> partie: analyse du sens et définition terminologique**

### **1. Problématique de la définition terminologique**

Dans tout travail de recherche terminologique, indépendamment des orientations sous-jacentes, l'élaboration des définitions n'est pas une tâche facile, et constitue en quelque sorte le premier niveau d'analyse du sens des termes. C'est ce qui fait dire à A. Rey (1992, p. 23) que «la définition reste toujours la pièce maîtresse de tout travail terminologique ou lexicographique». Pour J. Picoche (1992, p. 138), «la définition peut être considérée comme la fin et le couronnement du travail du lexicologue». Les auteurs qui partagent cette opinion étant nombreux, nous nous bornerons à ces citations.

Définir la définition est presque un paradoxe, mais A. Rey en fournit une qui nous semble toujours intéressante d'analyser:

La définition terminologique est une sorte de compromis entre la définition lexicographique et la description encyclopédique destinée à améliorer l'usage des noms pour leur permettre de fonctionner comme des termes, destinée aussi à évoquer le mode de constitution des classes d'êtres et le fonctionnement des schèmes conceptuels. (Rey, 1992, p. 23).

Pour les lexicologues et lexicographes, parmi les modèles d'analyse du sens lexical (le modèle aristotélicien, le modèle de l'analyse sémique ou componentielle, et le modèle du prototype et du stéréotype), c'est le modèle aristotélicien qui est à la base de l'analyse du sens des unités lexicales fournie par les énoncés définitoires des dictionnaires, autrement dit les définitions lexicographiques. À la question «Qu'est-ce qu'un X?», on répond «un X est une sorte de Y qui...». Il s'agit bien d'une définition par inclusion, logique ou hypéronymique, dont la démarche est rapportée à la logique des classes d'objets (on inclut une classe d'objets dans une autre classe d'objets). C'est une définition de la «chose» nommée (à la question «Que signifie un X?», on répondra autrement et on procédera d'une autre manière).

Depuis Aristote et jusqu'à une époque récente, on a traditionnellement opposé les définitions de choses aux définitions de mots. Mais, comme le signale J. Picoche (1992, p. 140):

Aujourd'hui, on oppose plutôt la définition linguistique à la définition encyclopédique, ce qui n'est pas exactement la même chose que l'opposition aristotélicienne entre définitions de mots et définitions de choses, tout mot, quel que soit son référent, pouvant faire l'objet d'une définition de l'un ou l'autre type.

L'auteur ajoute que la spécificité linguistique est l'indication des traits distinctifs du référent, traits pertinents propres à marquer la différence entre deux mots classés sous le même hypéronyme. «Son objectif est de renvoyer à une classe de référents de façon distinctive, sans que celle-ci puisse être confondue avec une autre, ni par conséquent le mot avec un autre mot». En outre,

«les définitions encyclopédiques, elles, vont toujours au delà des traits différentiateurs» (Picoche, 1992, p. 140-1).

Pour J. Picoche (1992, p. 142), la définition lexicographique est la réponse directe à la question «Qu'est-ce que le défini?». Alors, la réponse à cette question peut prendre deux formes:

- le défini est telle chose ou
- le défini est dans la relation avec telle chose.

D'où deux types principaux de définitions: la définition relationnelle et la définition substantielle.

Les exemples fournis par J. Picoche montrent que la définition relationnelle correspond à ce que d'autres auteurs appellent «définition morpho-sémantique» (par exemple, *jardinet*: petit jardin). Ce type de définition ne comporte normalement ni genre ni archilèxème.

Quant à la définition substantielle, selon l'auteur,

C'est un énoncé bipolaire, fidèle, au moins formellement à la conception aristotélicienne de la définition, comportant un genre, qui oriente l'esprit vers une certaine catégorie de réalité extra-linguistique, et une (ou plusieurs) différence(s) spécifique(s) qui délimite le mot par rapport à ses voisins et sert l'esprit dans son cheminement vers le référent. (Picoche, 1992, p. 143)

Pour J. Rey-Debove (1971, p. 221-3), comme pour beaucoup de lexicologues et lexicographes, le modèle de définition en lexicographie est également le modèle des conditions nécessaires et suffisantes renvoyant à la définition par genre commun et différences spécifiques (définition substantielle, selon J. Picoche).

Tous les lexicographes et lexicologues sont également conscients des limites du modèle: le choix du genre, car souvent il y a des possibilités de choix dans une chaîne de genres qui s'incluent les uns les autres; le choix des traits différentiateurs, car ils peuvent porter sur la description de l'objet, sur son origine, sur son utilité, etc. Le flottement dans le nombre et le choix

des traits spécifiques est inhérent au modèle de la définition par inclusion. Déterminer ce qui est nécessaire et suffisant n'est pas une tâche arithmétique, et l'on peut tomber facilement dans la définition hypo-spécifique, c'est-à-dire sans caractère différentiel (par exemple, un grog c'est une boisson) ou hyper-spécifique, présentant des traits accidentels, non pertinents ou superfétatoires,<sup>2</sup> proche de la définition encyclopédique.

Le modèle présente encore d'autres limites car il existe des unités lexicales qui ne peuvent pas être soumises à ce genre d'analyse: les primitifs lexicaux, mots-axiomes ou *atomic predicates* selon les linguistes américains (être, personne, objet...), les mots grammaticaux, et les mots exprimant un rapport partie-tout (méronymes / holonymes).

Les primitifs lexicaux sont au départ indéfinissables. Les mots grammaticaux font appel à une définition métalinguistique. Les mots exprimant un rapport partie-tout font appel à une définition partitive.

À côté des relations d'inclusion, d'autres relations structurent le lexique sur le plan sémantique et morphologique, et elles sont exploitées dans d'autres formes de définitions lexicographiques. C'est le cas de la définition morphosémantique réservée aux mots construits (dérivés et composés) qui s'appuie sur la forme complexe du mot-entrée et ne définit que l'affixe ou le lien de composition (par exemple, -ement «d'une manière»; -age, -ation «action de»). Les règles morphologiques se substituent en quelque sorte à l'analyse du sens. Il s'agit bien de la définition relationnelle, selon J. Picoche (voir ci-dessus).

Des relations d'équivalence et d'opposition structurent également le lexique sur le plan sémantique, donnant naissance à des définitions par synonymes ou par antonymes, mais elles posent souvent problème, notamment lorsque la synonymie est partielle et l'antonymie relative, ce qui est assez fréquent dans la langue générale (mais moins fréquent dans les langues spécialisées).

---

<sup>2</sup> Voir exemple de définition de «pomme de terre» de J. Rey-Debove (1971, p. 228).

En somme, la lexicographie générale exploite toutes les relations morphologiques et sémantiques dans la langue, ce qui conduit à différents types de définitions. Toutefois, la définition par inclusion reste la pièce maîtresse du dispositif lexicographique. Elle est également à la base du dispositif terminographique. Une question semble alors pertinente: si la lexicographie, tout comme la terminographie, comprend la définition en compréhension, et si celle-ci est considérée comme la définition par excellence, existe-t-il des différences entre l'une et l'autre?

Les principales différences se trouvent souvent dans le choix des incluant et des différences spécifiques. Par exemple, «sapin» peut avoir comme incluant «arbre résineux» (genre prochain résultant d'une appréhension du monde commune à tous les locuteurs de la langue française) ou «conifère» (genre prochain qui est un mot technique relevant de la botanique, c'est-à-dire d'une classification ou taxinomie scientifique). À ce propos, J. Rey-Debove parle de «définition naturelle ou explicative» pour la définition lexicographique, renvoyant au savoir commun (1971, p. 191, 135, 197) par opposition à la «définition constructive» (définition opératoire des sciences), autrement dit à la définition terminologique qui renvoie à un savoir scientifique ou technique. Dans les deux cas, le concept de stéréotypie est partiellement applicable, moyennant le fait que le stéréotype du locuteur commun soit distinct du stéréotype d'une communauté d'experts. Partiellement, disons-nous, car la définition stéréotypique est bien une manière référentielle et non différentielle de voir les choses (à ce propos, voir Picoche, 1992, p.151-5).

Au vu de ce que nous venons de présenter, A. Rey semble toujours avoir raison dans la définition de «définition terminologique» présentée précédemment, même si celle-ci peut choquer les terminologues les plus orthodoxes. En quelque sorte, elle inscrit la terminologie et la terminographie dans la droite ligne de la lexicologie et de la lexicographie. La Théorie Générale de la Terminologie et la normalisation ont finalement créé une rupture artificielle entre linguistique et terminologie qui a enfermé la terminologie dans une sorte de mentalisme dont Wüster lui-même se méfiait.

## 2. Différents types de définition terminologique

Ce n'est que par un artefact que les dénominations spécialisées – tout comme les dénominations non spécialisées – sont réduites à des systèmes de classification ou taxinomies, en dehors de leur fonctionnement interactif et discursif en tant que signes linguistiques. Or, les termes, comme tout signe linguistique, ne peuvent se définir en dehors de leurs usages par les locuteurs dans des applications spécifiques (voir Delavigne-Bouveret, 1999; Rastier, 1998). Tout comme la définition lexicographique, la définition terminologique est un artefact de spécialistes du lexique, général pour les uns, spécialisé pour les autres. Toute rupture entre les deux est artificielle et réductrice pour la terminologie.

La définition terminologique, tout comme la définition lexicographique, doit être envisagée dans sa variété et polyvalence. À cet égard, nous distinguons la perspective normalisatrice et la perspective linguistique, celle que nous prônons dans le présent travail.

En effet, les normes internationales sont le reflet direct des limitations de la terminologie traditionnelle et instituent une fausse rupture entre lexicographie et terminographie. La norme ISO 1087 (1990) ne reconnaît que la définition en compréhension et la définition en extension et n'inclut même pas la définition partitive, si utile pour certains termes dont le référent est un objet divisible. Quant à la norme ISO 12 620, révision de la norme 1087, elle présente un léger progrès en incluant la définition partitive. Elle reste cependant très peu linguistique, comme si les concepts scientifiques et techniques demeuraient en dehors des langues, des cultures, des textes, des discours et des locuteurs.

La perspective normative oublie encore un autre aspect inhérent aux langues et aux systèmes conceptuels: s'il existe une multiplicité de relations sémantiques complexes entre les notions ou concepts, il existe également de multiples types de définitions. S'il existe des relations génétiques, causales, d'instrumentation, etc., il est tout à fait naturel qu'il existe aussi des définitions génétiques, causales, d'instrumentation...<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Voir à ce propos B. Quemada, *Les dictionnaires du français moderne*, ch. III, «Les définitions».

Citons encore A. Rey (1992, p. 53) pour qui «par rapport à la tradition lexicographique, la terminographie est définie par des besoins différents, plus peut-être que par des oppositions théoriques». Et pour l'auteur, les besoins sont articulés diversement selon la nature des domaines et des systèmes conceptuels, et les différents types de discours. Il distingue ainsi les domaines théoriques (philosophie, sciences...) et les domaines techniques; les domaines entièrement construits par le discours (religion, droit...) et les domaines moins construits par le discours (1992, p. 62-4). Cette variété dans les domaines de travail en terminologie conduit inévitablement à une pluralité de besoins en matière d'analyse du sens. Il faut bien admettre qu'il existe des notions et ensembles notionnels qui impliquent d'autres types de définition au delà de la définition par genre commun et différences spécifiques: la définition fonctionnelle dans les domaines techniques (ainsi, dans une notice d'emploi d'un outil quelconque), ou par accumulation de propriétés sans caractère distinctif, par exemple, dans les sciences sociales et humaines, politiques ou mêmes économiques (voir à ce propos Desmet, 1996). Enfin, les définitions relationnelles ou morphosémantiques peuvent être très utiles dans certains domaines: par exemple, la valeur sémantique du suffixe -ose ou -ite en médecine, renvoyant à «maladie»; -itique en chimie, etc. ...

Exclure la variété en terminologie ne peut que conduire à l'appauvrissement de la discipline en la séparant de la linguistique par des moyens artificiels de normalisation, alors qu'aujourd'hui – à l'aide de concordanciers, d'aligneurs et autres outils informatiques – on élabore des dictionnaires terminologiques à partir d'une véritable linguistique de *corpus*.

### **3. Critères d'élaboration de la définition terminologique**

Au vu de ce que nous venons de présenter dans le point précédent, il nous faut encore référer sommairement les critères d'élaboration des différents types de définitions terminologiques.

Devant les énoncés définitoires fournis par un *corpus* textuel spécialisé, trois possibilités se présentent:

- reproduire un contexte définitoire, en l'absence d'une définition formalisée;
- reproduire des définitions formelles lorsqu'elles sont fournies par les sources documentaires;
- rédiger les définitions à partir de l'ensemble des informations définitoires recueillies.

La première possibilité est peu recommandée. La deuxième représente la situation idéale. La troisième constitue probablement le cas le plus fréquent.

Vis-à-vis de la troisième possibilité, il existe un ensemble de critères formels, sémantiques et pragmatiques normalement admis dans tous les milieux scientifiques qui ne sont pas contraires à toute pratique lexicographique: éviter la circularité, la tautologie, les définitions incomplètes... (voir à ce sujet Cabré, 1998, p. 182-5; Alpízar Castillo, 1997, p. 79-90; norme ISO 704).

Pour la plupart, ces critères sont un héritage direct d'une longue tradition en lexicographie, à quelques exceptions près pour ce qui est de l'explicitation d'un certain formalisme conceptuel.

Selon quelques postulats généralement admis, la définition terminologique doit être une définition simple, claire, courte et elle doit être comprise dans une seule phrase. Or, ce dernier critère est un véritable obstacle pour certaines sciences, comme par exemple les sciences sociales et humaines (voir à ce propos Desmet, 1996).

Nous concluons cette question en citant encore J. Picoche (1992, p. 157):

Il n'y a pas une recette de la bonne définition, mais un ensemble de principes directeurs qui permettent d'apprécier l'orientation et la valeur des définitions existantes et, éventuellement, d'en proposer d'autres en sachant ce que l'on fait et en pleine connaissance de ses choix.

## **Conclusions**

Dans tout travail de recherche terminologique, le type de données terminologiques dépend de plusieurs facteurs.

Dans tout travail de recherche terminologique, indépendamment des orientations sous-jacentes, l'élaboration des définitions n'est pas une tâche facile. D'où le choix d'aborder cette problématique aujourd'hui.

Tout comme la définition lexicographique, la définition terminologique est un artefact de spécialistes du lexique, général pour les uns, spécialisé pour les autres. Toute rupture entre les deux est artificielle et réductrice pour la terminologie.

La définition terminologique, tout comme la définition lexicographique, doit être envisagée dans sa variété et polyvalence. À cet égard, nous distinguons la perspective normalisatrice et la perspective linguistique, celle que nous prôtons dans le présent travail.

Les normes internationales sont le reflet direct des limitations de la terminologie traditionnelle et instituent une fausse rupture entre lexicographie et terminographie.

Il n'existe pas pour un objet donné, une seule et unique définition pertinente. D'ailleurs, les définitions par inclusion d'un même défini présentent une grande variété de contenu. Cela tient à la difficulté de sélectionner l'incluant et les traits différentiateurs.

À côté des relations d'inclusion, d'autres relations structurent le lexique sur le plan sémantique et morphologique. Elles sont exploitées dans d'autres formes de définitions lexicographiques. La terminographie aurait tout intérêt à s'en servir aussi.

## Références bibliographiques

- ALPÍZAR CASTILLO, R. (1997) *Cómo hacer un diccionario científico técnico?* Argentina, Editorial Memphis.
- BEJOINT, H. ; THOIRON, Ph. (dir.) (2000) *Le sens en terminologie*. Presses Universitaires de Lyon.
- BOURIGAULT, D.; SLODZIAN, M. (1999) Pour une terminologie textuelle. *Terminologies nouvelles*, n. 19, RINT, p. 29-32.
- CABRÉ, M. T. (1992) *La terminologia*. La teoria, els mètodes, les aplicacions. Barcelone, Ed. Empúries.

- \_\_\_\_\_. (1998) *La terminologie*. Théorie, méthode et applications (traduit du catalan et adapté par Monique Cormier et John Humbley). Canada, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- \_\_\_\_\_. (1999) *La terminología: representación y comunicación*. Elementos para una teoría de base comunicativa y outros artículos. Barcelona. Institut Universitari de Lingüística Aplicada.
- \_\_\_\_\_. (2000a) Sur la représentation mentale des concepts: bases pour une tentative de modélisation. In: *Le sens en Terminologie*. Presses Universitaires de Lyon.
- \_\_\_\_\_. (2000b) Elements for a theory of terminology: towards an alternative paradigm. *Terminology*, vol. 6, n. 1, p. 35-57.
- DELAUVIGNE, V. ; BOUVERET, M. (dir.) (1999) *Sémantique des termes spécialisés*. Publications de l'Université de Rouen - C.N.R.S..
- DESMET, I. (1991) Questões de semântica em terminologia. A problemática da definição terminológica (Questions de sémantique en terminologie. La problématique de la définition terminologique). *Terminologias* n. 2, Lisboa, TERMIP.
- \_\_\_\_\_. (1994) Suggestions pour une approche terminologique des sciences sociales et humaines. *Terminogramme*, Canada, Les Publications du Québec.
- \_\_\_\_\_. (1996) *Pour une approche terminologique des sciences sociales et humaines*. Thèse (doctorat). Université Paris-Nord, 3 tomes.
- \_\_\_\_\_. (1998) Caractéristiques sémantiques, syntaxiques et discursives des vocabulaires spécialisés. Quelques données théoriques et pratiques pour la lexicographie spécialisée. *Actes du 2<sup>ème</sup> colloque de linguistique appliquée et sciences du langage*, Université de Strasbourg 2, les 15 et 16 novembre 1997, COFDELA Publications, p. 292-305.
- \_\_\_\_\_. (2000) La recherche sur les langages spécialisés et les langages scientifiques au XX<sup>ème</sup> siècle (à paraître aux Editions Walter de Gruyter, dans le cadre de la collection International Handbook of Linguistic and Communication Sciences).
- \_\_\_\_\_. (2001a) Lexiques et langues spécialisées: applications lexicographiques, didactiques et traductionnelles. Problématique de l'équivalence interlinguistique (à paraître).
- \_\_\_\_\_. (2001b) Les fondements de la terminologie remis en question: pour une approche linguistique des vocabulaires spécialisés (à paraître).

- DUBOIS, J. et C. (1971) *Introduction à la lexicographie*. Paris, Larousse.
- DUBUC, R. (1992) *Manuel pratique de terminologie*. Montréal, Linguatex.
- FELBER, H. (1987) *Manuel de terminologie*. Paris, Unesco.
- GAUDIN, F. (1993) *Pour une socioterminologie*. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles. Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- GOUADEC, D. (1992) *Terminologie*. Constitution des données. Paris, AFNOR.
- ISO / FDIS 12620 (révision de la norme ISO 1087, 1990)
- ISO 1087 (1990)
- ISO 1087-1 (2000) *Travaux terminologiques – Vocabulaire – Partie 1: Théorie et application*. Genève, Organisation internationale de normalisation.
- ISO 704 (1987) *Principes et méthodes de la terminologie*. Genève, Organisation internationale de normalisation.
- ISO 860 (1996) *Travaux terminologiques – harmonisation des notions et des termes*. Genève, Organisation internationale de normalisation.
- KOCOUREK, R. (1991) *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden, Branstetter.
- La Définition* (1990) Centre d'études du lexique. Paris, Larousse, 1990.
- LERAT, P. (1989) Les fondements théoriques de la terminologie. *La banque des mots*, numéro spécial, CILF, INALF- CNRS, p. 51-62.
- LERAT, P. (1995) *Les langues spécialisées*. Paris, P.U.F.
- PICHT, H.; DRASKAU, J. (1985) *Terminology, an introduction*. Guilford, University of Surrey, the Copenhagen School of Economics.
- PICOCHÉ, J. (1992) *Précis de lexicologie française*. Paris, Nathan Université.
- RASTIER, F. (1998) Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage. *Langages* n. 129, p. 97-111.
- REY, A. (1965) A propos de la définition lexicographique, *Cahiers de lexicologie*, vol.6, n.1, Paris, Didier Erudition, p. 67-80.
- \_\_\_\_\_. (1970) *La lexicologie: lectures*. Paris, Klincksieck.
- \_\_\_\_\_. (1973/1976) *Théories du signe et du sens: lectures*, tomes 1 et 2. Paris, Klincksieck.
- \_\_\_\_\_. (1975) Terminologies et terminographie. *La banque des mots*, n.10, Paris, CILF, p.145-54.
- \_\_\_\_\_. (1977) *Le lexique: images et modèles*. Du dictionnaire à la lexicologie. Paris, Armand Colin.

- \_\_\_\_\_. (1980) *La lexicologie*. Paris, Klincksiek.
- \_\_\_\_\_. (1982) *Encyclopédies et dictionnaires*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, n. 2000.
- \_\_\_\_\_. (1985): La terminologie dans un dictionnaire général de la langue française: le Grand Robert. *TermNet*, n.14, p.5-7.
- \_\_\_\_\_. (1988) Terminologie et lexicographie. Rencontre internationale sur l'enseignement de la terminologie. *Parallèles*, n. 10, p. 27-35.
- \_\_\_\_\_. (1992) *La Terminologie, noms et notions*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je?, n. 1780.
- REY-DEBOVE, J. (1966) La définition lexicographique: recherches sur l'équation sémique. *Cahiers de lexicologie*, vol. 8, n.1, Paris, Didier Erudition, p. 71-94.
- \_\_\_\_\_. (1971) *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. La Haye, Mouton.
- RONDEAU, G. (1984) *Introduction à la terminologie*. Paris, Gaëtan Morin.
- SAGER, J.C. et al. (1990) *English special languages. Principles and practice in science and technology*. Wiesbaden, Brandstetter.
- TEMMERMAN, R. (2000) *Towards new ways of terminology description. The sociocognitive approach*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing.
- WÜSTER, E. (1981) L'étude scientifique générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses. In : RONDEAU, G.; FELBER, H. *Textes choisis de terminologie. I. Fondements théoriques de la terminologie*. Québec, GIRSTERM. p.55-114.